

Compte-rendu du Conseil Municipal

Samedi 10 décembre 2011.

Membres présents : Mrs/Mmes : Louvet, Claux, Escande, Mayeur, Mouret, Mercier, Charnotet, Renault, Ténart, Guidet, Seret, Baril.

Absent excusé : Mme Osselin, M. Ruggeri

Secrétaire de séance : M. Baril

Après lecture le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Rappel ordre du jour :

- Foncier : Lotissement « la vallée » Plan parcellaire
Projet d'acquisition
- Sécurisation du château d'eau
- Intercommunalité
- Toshiba – Changement photocopieur
- Décision Modificative – Paiement FNGIR

1 – Foncier : Projet d'acquisition du Bien de Monsieur DURAND

Consultation d'un avocat spécialiste de l'urbanisme par Monsieur le Maire pour s'assurer des modalités d'achat. Plusieurs possibilités ont été évoquées et vont être étudiées :

- L'achat en viager suscite quelques réserves d'un point de vue légal
- L'achat en direct pourrait être la meilleure solution avec possibilité d'échelonnement du paiement.

Une proposition d'user du droit de préemption sera faite au notaire avec DIA (Décision d'intention d'aliéner). Il faudra faire estimer le bien par les Domaines.

Monsieur le Maire est intervenu auprès de Monsieur POUPLIN pour solliciter une subvention éventuelle du Conseil général. Dans le même temps il a fait le point sur les subventions obtenues en 2011 :

- Lame de déneigement
- Electrification de la rue Derrière les Haies
- Columbarium

2 – Sécurisation du Château d'eau - Demande de subvention

Proposition de devis par la SAUR :

- Alarme sur la porte d'entrée
- Création d'une clôture
- Nettoyage du réservoir
- Acquisition d'un appareil de mesure

Budget : 27 000€

Avis favorable pour une subvention après appel d'offre puis délibération du Conseil municipal avec rapport sur la qualité de l'eau : demande au Conseil général et à la DGE. Travaux effectués en 2012

Dans le même temps Monsieur le Maire confirme que les clôtures de la lagune ont été réparées. L'assurance a pris en charge la totalité des travaux.

3 – Intercommunalité

Monsieur le Maire a reçu un courrier de l'ARC le 10 Novembre 2011 spécifiant la prise en charge du financement d'une étude économique et sociale à la hauteur de 70% et 30% à la charge de la commune. A l'heure actuelle il y a un projet important d'étude par un cabinet spécialisé pour rapprocher la CCBA (15 000 habitants) à l'ARC. La commune de LACHELLE pourrait s'insérer dans ce projet et bénéficier d'une étude gratuite supportée par l'ARC.

Les compétences exercées par l'ARC seraient les suivantes :

- Assainissement
- Transports
- Collecte des ordures ménagères
- La Piscine resterait sous gestion communale

Une enveloppe de 200 000€/an est répartie entre les communes de moins de 5 000 habitants (sept aujourd'hui).

Dans le courant du deuxième semestre 2012 la commune de LACHELLE devra prendre une décision sur le choix de l'intercommunalité ce qui laisse du temps pour une meilleure analyse économique, environnementale et sociale.

4 – SIAPA

La Société SOGREAH a été retenue pour la maîtrise d'œuvre et les travaux s'étaleront sur 3 ans. Le montant de l'étude est de l'ordre de 240 000€ et les travaux s'élèveront à environ 13 millions d'euros. La mise en service de cette station d'épuration sera effective en 2015. La lagune actuelle deviendra une zone naturelle.

5 – TOSHIBA – Changement de photocopieur

Il a été décidé par le Conseil municipal de renouveler le photocopieur actuel de la Mairie, sous forme de Contrat de location, par un nouvel appareil TOSHIBA plus performant. Celui de la Mairie sera utilisé par l'école.

6 – Décisions modificatives – Paiement FNGIR

Le Prélèvement du Fonds national de Garantie individuelle de ressources (FNGIR) qui compense la Taxe professionnelle s'élèvera à 26 621€.

7 – Questions Diverses :

Monsieur le Maire :

- Que compte faire la Mairie pour éliminer les nuisances de l'arrêt de Bus Rue de Monelieu ?
Une analyse plus précise sera réalisée au prochain Conseil municipal
- Les vœux à la Commune seront présentés le vendredi 6 Janvier 2012 à 19 heures.

Christian :

- Le devis des travaux sera transmis à la Sucrierie de Chevrières

Bernard :

- Le pont sur la Payelle près de la Féculerie sera réalisé mi-février 2012

Jean-Claude :

- Demande s'il est possible d'aménager avec des petits cailloux la Place centrale de la Commune.
- Demande s'il est possible d'installer un panneau publicitaire pour donner des informations publiques

Frédéric :

- SIVOC

Jean-Hugues :

- Réactualisation d'un devis pour réaménagement du studio
- Tartiflette et vin chaud le vendredi 16/12/11
- Demande d'arrêté municipal pour stationnement

François :

- Sortie de Noël à Paris pour les élèves de Lachelle

Martine :

- Le 3 Décembre de l'huile de moteur a été déversée volontairement dans la Payelle
- Eclairage à réparer Rue de Monelieu, Rue de l'Eglise, rue de Beaumanoir.
- Le déplacement au Marché de Noël d'Amiens a été une réussite
- Le colis aux personnes âgées sera distribué mercredi 14/12/11
- Quid des différentes invitations à distribuer dans les boites aux lettres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi.

Le secrétaire de séance

Christian BARIL



Le maire

Pascal Seret

